



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mesures en faveur du secteur agricole

Question au Gouvernement n° 2916

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DU SECTEUR AGRICOLE

M. le président. La parole est à M. Julien Dive.

M. Julien Dive. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. J'y associe notre collègue Dino Cinieri. La période de confinement sanitaire rappelle à tous une réalité simple, que beaucoup avaient oubliée : ce sont nos agriculteurs qui nous nourrissent et nous garantissent une réelle sécurité alimentaire.

Si les soignants, les ambulanciers, les auxiliaires de vie – tous héros du quotidien – sont en première ligne, c'est aussi grâce à nos agriculteurs, nos éleveurs et nos pêcheurs, placés en seconde ligne, que le pays a pu tenir. Ils ne sont pas épargnés par la crise sanitaire et économique.

Citons la filière lait, dont de nombreux débouchés se sont fermés, notamment en raison de la baisse de la consommation de fromages AOP, et les horticulteurs, qui ont perdu entre 50 % et 80 % de leur chiffre d'affaires annuel, parce qu'on leur interdit encore de vendre certains plants que la grande distribution, elle, peut vendre.

M. Bertrand Pancher. Eh oui !

M. Julien Dive. Ce ne sont là que deux exemples. Confier son alimentation à d'autres était une erreur hier ; ce serait une folie demain. Je souhaite que nous reconstruisions notre souveraineté alimentaire, avec une stratégie construite à l'échelle européenne.

En dépit de ses intentions, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable – EGALIM – a échoué s'agissant de la répartition de la valeur. Nous ne pouvons plus mener producteurs et consommateurs dans le mur. Cette course folle au caddie toujours moins cher tue le paysan et n'enrichit pas le citoyen.

L'alimentation est l'une des clés pour répondre aux défis qui se dressent devant nous : bien manger, c'est la santé pour tous ; bien produire, c'est agir sur l'environnement ; bien transformer, c'est soutenir notre industrie agroalimentaire. Voilà ce que doit rappeler notre stratégie de souveraineté alimentaire !

Nous sommes face à deux enjeux. Il faut protéger nos filières et refaire de la France une puissance alimentaire. Monsieur le Premier ministre, comment et dans quels délais déclinerez-vous dans nos territoires les mesures d'urgence signées par la Commission européenne ?

Le second enjeu, c'est l'accessibilité alimentaire. Le pouvoir d'achat des Français s'étiole ; les temps seront durs. Notre devoir est de faire en sorte que l'alimentation ne soit pas un marqueur de classe sociale. Il faudra

prendre des décisions courageuses et renverser des logiques.

Monsieur le Premier ministre, je vous demande de prendre position sur les deux propositions de relance économique et sociale suivantes : baisser la TVA sur un panel national de références alimentaires ; réduire les charges des producteurs pour qu'ils soient compétitifs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Monsieur Dive, je vous remercie de l'hommage appuyé que vous avez rendu à la filière agricole dans son ensemble. Les agriculteurs, les pêcheurs, les horticulteurs, les aquaculteurs : tous ont contribué à nourrir le pays au cours des dernières semaines, à un moment où nous n'avons pas l'aisance d'importer autant de marchandises que d'habitude. Ils ont démontré, par leur implication et leur engagement, que nous disposons de notre souveraineté alimentaire, et qu'elle n'est pas à reconstruire.

En revanche, vous avez raison, il faut à présent les accompagner, et d'abord le faire en parant à l'urgence, comme nous le faisons. Je rappelle ici que le chômage partiel concerne 17 % des salariés agricoles, 34 % de ceux de l'industrie agroalimentaire et 45 % des salariés de la pêche et de l'aquaculture. Ce soutien par les mesures de chômage partiel constitue la preuve de notre engagement aux côtés de la filière.

Je rappelle également le travail que nous avons mené pour obtenir de la Commission européenne plusieurs mesures de marché destinées à soutenir les filières agricole et agroalimentaire. Nous devons aller plus loin pour l'horticulture et la viticulture, qui sont particulièrement touchées.

S'agissant de la souveraineté alimentaire, il faut la renforcer. Nous devons nous prémunir contre la nécessité d'importer des produits dont nous sommes dépendants, notamment les protéines animales pour les humains et pour les animaux. En la matière, nous avons en effet des filières intéressantes, au moins pour l'innovation. S'agissant de l'obtention de protéines à partir d'insectes, nous sommes l'un des leaders européens. Il faut donc favoriser l'innovation et déployer les mesures que nous avons obtenues de la Commission européenne, en allant plus loin. Il faut également réfléchir collectivement – c'est là l'un des enjeux du pacte productif sur lequel nous avons travaillé – afin de redresser notre industrie agroalimentaire.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2916

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 avril 2020](#)